

### LES UNITES CERTIFICATIVES DU BTS SP3S

EPREUVES	UNITE	COEF	FORME	DUREE
Culture générale et expression	U1	2	Ponctuelle écrite	4h
Langue vivante étrangère	U2	2	CCF 2 situations d'évaluation	30'-15'
Gestion de la structure et du service	U3	4	Ponctuelle écrite	3h30
Politique de la structure sur le territoire	U4	5	Ponctuelle écrite	4h
Accompagnement et coordination du parcours de la personne au sein de la structure	U5	8	CCF oral pratique 1 situation d'évaluation	1h15 (45 prép)
Projet et démarche qualité	U6	5	Ponctuelle orale	40' (15'exposé- 25'entretien)

*À l'issue des épreuves de contrôle, les candidats sont déclarés admis, après délibération du jury, dès lors qu'ils ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20. Le titulaire d'un diplôme équivalent peut être dispensé de certaines épreuves certificatives après validation par les services du Rectorat.*

*Un rattrapage est possible en BTS dans les conditions suivantes : le candidat, qui a une moyenne globale comprise entre 8 et 10 sur 20 et une moyenne globale des unités de certifications professionnelles supérieure à 10/20, est éligible au rattrapage.*

*Une étude du livret scolaire est également réalisée. Deux matières sont choisies par le candidat pour le rattrapage parmi les unités de certification de l'enseignement général.*